



Municipalité rurale de Saint-Laurent
Réunion régulière
2 Juin, 2021

PROCÈS-VERBAL

Une réunion ordinaire du conseil a eu lieu le mercredi le 2 Juin, 2021 dans la salle du conseil, située au 16, route commémorative des anciens combattants, St. Laurent, Manitoba.

Present: Préfete Cheryl Smith, Conseillers, Frank Bruce, Jerry Combot, Phil Mathews et AAP Hilda Zotter

Regrets: Conseillers Vern Coutu

Rappeler à l'ordre

La Préfete Cheryl Smith a ouvert la réunion à 10 h 00.

Adoption de l'ordre du jour

Res #164/2021 Mathews - Bruce
IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la date d'aujourd'hui soit adopté tel qu'amendé.

....Adopté

Comité en conseil fermé

Res #164/2021 Mathews – Bruce
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil se transforme en comité en conseil fermé.

....Adopté

Res #166/2021 Bruce – Combot
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE ce comité se lève et que le Conseil se réunisse à nouveau.

....Adopté

Delegations

Eco-West Canada – Dany Robidoux

Eco-West Canada (EWC) dirige actuellement un projet avec le soutien de Ressources naturelles Canada (RNC) et travaille avec les municipalités du Manitoba et la ville de Winnipeg, qui comprend l'achat et l'installation de 31 chargeurs de niveau 2 dans des endroits accessibles au public dans la province. . M. Robidoux a donné un aperçu du Programme d'infrastructures pour véhicules zéro émission (ZEVIP) et a discuté des types de bornes de recharge;

Connecteur de niveau 2 (208/240V) avec une puissance de 3,3 kW à 19,2 kW avec env. capacité de charge de 4 heures. Jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par connecteur.

La charge rapide de niveau 3 de 50 kW à 100 kW peut coûter de 90 000 \$ à 150 000 \$ avec env. capacité de charge de 1 heure. Jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet, jusqu'à un maximum de 75 000 \$ par chargeur.

Le type de personnes sont généralement des touristes, il existe un flux de revenus possible à partir de l'unité de tarification pour la municipalité.

La discussion concernant le meilleur emplacement par M. Robidoux serait un endroit où il y a beaucoup de trafic, c'est-à-dire une station-service ; restaurant; salon; les courses; hébergement; golf, natation, etc. disponibles. Cela permettrait aux touristes de profiter du quartier tout en rechargeant leur véhicule. Il a été noté que Petro Canada serait un emplacement idéal et pourrait également accueillir la tension requise.

Eco-West Canada a besoin d'une résolution concernant la participation qui a été fournie le 19 mai 2021, résolution #158/2021. Le contrat attribué sera terminé d'ici octobre 2021 et un contrat avant le 31 décembre 2021. La sélection du type de chargeur de niveau et du coût du projet peut être envisagée dans le budget 2022.

Confirmation du procès-verbal

Res #167/2021

Mathews - Bruce

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de :

- Réunion ordinaire – 5 Mai, 2021
- Réunion ordinaire – 19 Mai, 2021

Être par la présente approuvé par le Conseil tel que circulé.

...Adopté

Finances et comptabilité

Res #168/2021 Mathews – Combot

IL EST RÉSOLU QUE les comptes fournisseurs au 1er juin 2021, libellés sous les numéros de chèque 30093 à 30138 et totalisant 66 109,60 \$, soient par la présente approuvés pour paiement.

....Adopté

Res # 169/2021 Bruce – Combot

ATTENDU QUE l'École St-Laurent et l'École Communautaire Aurèle-Lemoine ont demandé la considération d'offrir des bourses à leurs diplômés;

ET ATTENDU QUE la MR a établi une bourse intitulée « La bourse d'engagement communautaire de l'honorable Yvon Dumont » au montant de 500 \$ pour chaque école;

ET ATTENDU QUE cette bourse vise à promouvoir un étudiant de 12e année qui a soumis une dissertation sur sa vision de l'engagement communautaire et qui est inscrit à des études postsecondaires ;

ET ATTENDU QUE les détails de la bourse sont joints à la présente et font partie de cette résolution et seront transmis aux écoles.

ET ATTENDU QUE la MR offre également la bourse annuelle Craig Boudreau/Ernie Berens au montant de 100 \$ à un étudiant qui termine ses études à l'école St-Laurent;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise le déboursé à chaque école au montant de 500 \$ pour la bourse d'engagement communautaire L'Honorable Yvon Dumont;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil autorise le déboursement de la bourse annuelle Craig Boudreau/Ernie Berens au montant de 100 \$ à l'école St-Laurent.

....Adopté

Res #170/2021 Mathews – Combot

ATTENDU QU'une subvention de fonctionnement annuelle est accordée aux municipalités par le gouvernement du Manitoba. ET ATTENDU QUE la subvention versée au M.R. comprend le montant de 5 197,50 \$ qui est réservé aux loisirs. PAR

CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le transfert de la somme de 5 197,50 \$ à la Commission des loisirs de Saint-Laurent et la quartier.

....Adopté

Res #171/2021 Mathews – Combot

ATTENDU QUE le Centre récréatif coopératif Saint-Laurent et la Commission des loisirs Saint-Laurent et district, en partenariat avec la MR, ont chacun demandé et obtenu avec succès un financement pour le programme Équipe verte, dont le financement est couvert à 100 % par la province pour le salaire et les MERC des employés de l'équipe verte, basés sur le salaire minimum de 11,90 \$/heure.

ET ATTENDU QUE le poste a été annoncé, cependant, un salaire de 15,00 \$ l'heure attirerait plus de candidats et retiendrait ceux qui sont embauchés.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le « complément » de salaire au montant de 3,10 \$ de l'heure.

IL EST RÉSOLU QUE la masse salariale de l'équipe verte du centre récréatif et de la commission récréative soit administrée par le R.M. et que le R.M. est responsable de la supervision et de l'attribution des travaux.

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE, excluant la partie « complémentaire », les fonds dépensés, y compris les salaires et les MERC, soient remboursés par le Centre récréatif coopératif de Saint-Laurent et la Commission des loisirs de Saint-Laurent et du district à la MR une fois le rapport final est faite et des fonds sont reçus de la province.

Res #172/2021 Mathews – Bruce

ATTENDU QUE des dons de bienfaisance ont été reçus par la M.R. de Saint-Laurent à payer comme suit :

1. De Raymond & Elsie Thorsteinson au montant de 25,00 \$ au Oak Point Community Club pour la reconstruction de la salle à la mémoire de Lloyd Clegg;
2. De Eddie & Louise Sigurdson au montant de 40,00 \$ envers le Oak Point Community Club pour la reconstruction de la salle à la mémoire de Lloyd Clegg;
3. De Vivian Jeffery au montant de 50,00 \$ envers le Oak Point Community Club pour la reconstruction de la salle à la mémoire de Lloyd Clegg.
4. De Lynn Mathews au montant de 100,00 \$ envers le Oak Point Community Club pour la reconstruction de la salle à la mémoire de Lloyd Clegg.
5. De Lorna & Thomas Johnson au montant de 100,00 \$ envers le Oak Point Community Club pour la reconstruction de la salle à la mémoire de Lloyd Clegg

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve que les paiements ci-dessus soient effectués.

....Adopté

Rapports des comités

Reporté à la prochaine réunion du Conseil

ZONAGE ET LOTISSEMENTS

Questions régulières:

Res #173/2021

Bruce – Combot

ATTENDU QUE la MR a reçu une demande des propriétaires Timothy Johnson et Cailey Anderson pour la construction d'une cabane de pourvoirie située au NE 27-17-4W à St. Laurent, MB. ET ATTENDU QUE des dispositions sont prises pour la « cabane de la pourvoirie » en vertu de l'article 5.14 du R.M. du Règlement de zonage de Saint-Laurent no 5/05 et ses modifications. ET ATTENDU QUE le Conseil a examiné la demande et toutes les recommandations faites dans la demande. PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la demande ci-dessus, avec les conditions supplémentaires suivantes :

1. Que la toilettes extérieures existante soit enlevée et remplacée par un réservoir de rétention aux frais du propriétaire.
2. Que la cabane de la pourvoirie ne soit pas utilisée comme logement permanent.
3. Que toutes les routes d'accès au chalet de la pourvoirie soient construites et entretenues aux frais du propriétaire.

....Adopté

Avis :

16 juin 2021 à 10 h 45 Demande de modification VSTL-03-21 de Raymond Colliou et Lynn Colliou. Variation de la cour avant pour permettre la construction d'un garage afin de respecter le règlement de zonage.

TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

Res #174/2021 Bruce - Combot

ATTENDU QUE la MR a reçu une entente de service de Manitoba Hydro Electric pour l'installation de cinq lampadaires comme suit :

- TLB et Governor Road, poteau n° 0-898-502
- Governor Road & Hwy 6, poteau n° 0-507-378
- Chemin Ducharme, poteau n° 0-898-619
- Chemin Ducharme, poteau n° 0-898-600
- Chemin Ducharme, poteau n° 0-898-593

ET ATTENDU QUE le coût d'installation des luminaires ci-dessus par Manitoba Hydro est de 6 938,64 \$ (taxes applicables incluses).

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise par la présente Manitoba Hydro à installer les lumières énumérées ci-dessus au coût de 6 938,04 \$.

...Adopté

POMPIERS

- Aucun

Affaires nouvelles et inachevées

Res #175/2021 Bruce - Combot

ATTENDU QUE la première lecture a été donnée au règlement 3/2021, par la résolution no 156/2021. ET ATTENDU QUE le règlement tel que présenté en première lecture peut être modifié. ET ATTENDU QU'il a été suggéré que les modifications suivantes soient ajoutées ;

L'en-tête change pour lire "Étant un règlement de la Municipalité rurale de Saint-Laurent pour réglementer ses parcs publics et ses plages"

Partie 2 : Nom, objet, définitions et interprétation

.1 Nom

 Ce règlement peut être appelé le « Règlement des parcs et des plages »

.3 Définitions

 « Pêcheur commercial » désigne, quel que soit son sexe, une personne qui détient un permis de pêche commerciale.

"Véhicules d'urgence" signifie

- a) un véhicule utilisé par un corps de police,
- b) un véhicule utilisé par un service d'incendie,
- c) un véhicule utilisé par un service d'ambulance,
- d) un véhicule d'urgence autorisé,
- e) un véhicule utilisé pour intervenir en cas d'urgence et exploité sous l'autorité d'un organisme d'urgence gouvernemental,
- f) un véhicule utilisé par les agents chargés de l'application des règlements municipaux,
- g) un véhicule utilisé aux fins de l'entretien d'un service public et désigné comme véhicule d'urgence par une autorité de la circulation, ou
- h) un véhicule qui n'est pas habituellement utilisé à des fins d'urgence et qui est conduit par un pompier volontaire, à temps partiel ou sur appel ou un intervenant médical d'urgence pour : le but de répondre à un incendie, à une urgence médicale ou autre ; ("véhicule d'urgence")

.5 Entrée du parc

Les accès publics sont réservés à l'usage exclusif des véhicules d'urgence, à l'exception de l'accès aux pêcheurs commerciaux ; tous les membres du public doivent accéder au parc et à la plage uniquement à l'entrée principale du parc.

.9 Circulation et stationnement

Les véhicules d'urgence sont exemptés de l'article 9. du présent règlement

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve les modifications suggérées ci-dessus et approuve le règlement pour procéder à la deuxième lecture.

....Adopté

Res #176/2021

Mathews – Bruce

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'arrêté no 3/2021 étant un arrêté de la Municipalité rurale de Saint-Laurent pour réglementer ses parcs publics et ses plages soit par la présente lu en deuxième lecture.

....Adopté

Res #177/2021

Bruce - Combot

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'arrêté no 3/2021 étant un arrêté de la Municipalité rurale de Saint-Laurent pour réglementer ses parcs publics et ses plages soit par la présente donné en troisième lecture.

...Adopté

Vote enregistré : Phil Mathews, Cheryl Smith, Jerry Combot et Frank Bruce

Res #178/2021

Mathews – Combot

ATTENDU QUE la MR met en place un projet pilote de contrôle des visiteurs du parc et de la plage pour le parc du Gros Arbre, où des frais seront perçus auprès des visiteurs de l'extérieur de la MR. du 1er juillet 2021 au long week-end de septembre 2021.

ET ATTENDU QUE deux préposés saisonniers du parc seront tenus d'être responsables du fonctionnement quotidien de l'entrée et qu'un comité d'embauche doit être nommé qui interviewera les candidats et soumettra un rapport et des recommandations.

ET ATTENDU QUE, en plus de l'embauche de préposés, d'autres dépenses doivent inclure les éléments suivants (dont plusieurs devis ont tous été reçus et examinés) :

- Petit immeuble de Premier Portable Buildings pour 7 655,00 \$, plus les taxes applicables
- Extension de clôture de Wallace & Wallace pour 2 095,41 \$, plus les taxes applicables
- Machine de débit de Clover Flex Device pour 37,50 \$ par mois (saisonnier)
- Autres signalisations applicables et accessoires pour faire du poste et du projet un environnement de travail sécuritaire et confortable et pour favoriser la transition et le déroulement en douceur du projet.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la description de poste, l'affichage et les dépenses.

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil approuve un comité d'embauche de préposés au parc composé de l'OAAC Bernice Kitsch et de l'OAAC Paul Belair.

...Adopté

Res #179/2021

Mathews – Combot

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'il y ait une seule séance régulière du conseil pour chacun des mois de juillet et août soit :

- Mercredi 14 juillet 2021 à 10h00
- Mercredi 18 août 2021 à 10h00

...Adopté

Correspondance/Informations/Procès-verbaux des autres

Correspondance/Information:

- Politique municipale d'aide à la lutte contre les sauteriaux – 2021
- Manitoba ami des aînés

Procès-verbaux

- Aucun

Comité en conseil fermé

Res #180/2021

Bruce – Mathews

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil se transforme en comité en conseil fermé.

...Adopté

Res #181/2021

Mathews - Combot

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE ce comité se lève et que le Conseil se réunisse à nouveau.

...Adopté

Res #182/2021

Mathews - Combot

ATTENDU QUE la M.R. de Saint-Laurent a publié une annonce pour le poste de directeur général adjoint (OAAC).

ET ATTENDU QUE les candidatures ont été reçues et que les entrevues ont été menées par le directeur général qui recommande l'embauche de Lorna Hildebrandt.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que le Conseil approuve l'embauche de Lorna Hildebrandt comme ACAO au taux de 21,00 \$ l'heure avec une période probatoire de six mois et la date de début du poste soit le 17 juin 2021.

...Adopté

Ajourner

Res #183/2021

Combot - Mathews

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion s'ajourne maintenant à 12 h 36.

.....Adopté

Préfete

AAP